Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 92 (1984)

Vereinsnachrichten: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Rapport d'activité 1983-1984[1]

Activité du comité

La composition du comité a subi deux modifications: MM. Michel Depoisier et Pierre Margot ont passé le témoin à MM. Jean Bettems et François Gillard. Vérificateur des comptes de 1969 à 1971, trésorier jusqu'en 1979 et président les deux années suivantes, M. Michel Depoisier a mis ses talents de gestionnaire au service de notre société, tandis que M. Pierre Margot, vice-président de la Commission fédérale des monuments historiques, débutait lui aussi comme vérificateur des comptes de 1967 à 1969, avant d'assurer jusqu'à l'an passé les relations entre la «Vaudoise» et les milieux de la restauration architecturale. A son instigation, nos membres ont pu visiter nombre d'églises et de châteaux au cours de nos sorties d'été.

Que tous deux reçoivent ici l'expression publique de notre gratitude.

M. Jean Bettems nous vient d'Aubonne où il est architecte. Attiré par les problèmes liés à la conservation de notre patrimoine architectural, il a effectué plusieurs mandats pour le compte de l'Etat de Vaud. A ce titre, M. Bettems prolonge le sillon tracé par M. Margot.

M. François Gillard habite le Chablais. Membre fondateur de l'Association du mandement de Bex, rédacteur de la *Revue historique* du même nom, membre de la Société suisse d'héraldique, il nous apporte une longue pratique des sociétés historiques et des musées locaux. Je souhaite à nos deux nouveaux membres, qui ont déjà œuvré parmi nous cette année, bien des satisfactions et les prie d'être les porte-parole et les antennes de la «Vaudoise» à La Côte comme dans le Chablais.

Composé de Mlles Laurette Wettstein et Lucienne Hubler, de MM. Jean-Pierre Chuard, vice-président, J. Bettems, Henri Daenzer, Alain Dubois, François Gillard, André Lasserre, Michel Steiner, trésorier, et de votre serviteur, le comité s'est réuni quatre fois pour débattre de l'attribution du Prix Jean-Thorens d'histoire, organiser sortie d'été et conférences, poursuivre et diversifier nos campagnes de recrutement, sans omettre de réunir les responsables de musées locaux.

Mlle Lise Rapin, notre secrétaire, a classé et inventorié les archives de la «Vaudoise» et s'est chargée du travail administratif habituel.

---

[1] Rapport présenté à l'assemblée générale ordinaire, le 5 mai 1984 à Cheseaux-sur-Lausanne.

Le *30 avril 1983*, l'assemblée générale ordinaire se tenait à l'aula du Collège Arnold-Reymond à Pully. Mlle Lucienne Hubler transmettait à votre serviteur l'honneur de la présidence. M. le syndic Julien-A. Perret brossait, à cette occasion, une vigoureuse fresque du développement pulliéran de ces trente dernières années, alors qu'il incombait à Mlle Catherine Santschi, Pulliérane d'adoption et archiviste d'Etat de Genève, de tenir notre auditoire en haleine en narrant les péripéties consécutives à «Une prise d'otages à Saint-Prex au début du XVIe siècle». Nous avons pu apprécier la maîtrise de notre conférencière aux prises avec l'analyse et la critique des sources historiques et pénétrer les arcanes de la justice lors d'un conflit opposant la puissante famille de Pétigny à l'autorité chancelante du Chapitre de Lausanne.

Le 7 avril 1883, un dramatique incendie plongeait une partie de la population vallorbière dans un dénuement à peu près complet, tandis que les suites politiques de cette tragédie allaient aboutir à la révision de la Constitution vaudoise. Il appartenait à la «Vaudoise» de s'associer à la commémoration de cet anniversaire tout en retraçant le développement de la métallurgie dans notre canton. C'est pourquoi, au matin du *3 septembre 1983*, sous une pluie inhabituelle, un car et une cohorte de voitures particulières emmenaient quelque 130 participants à Vallorbe. M. le professeur Paul-Louis Pelet rappela les étapes de l'artisanat industriel du fer. Puis M. Jean-Philippe Despraz, conservateur du Musée du fer, commenta avec à-propos ses riches collections. Parallèlement, M. Jean-Claude Jaquet, au nom du Modèle-Rail-Club, évoquait l'implantation du chemin de fer par l'intermédiaire de la vénérable locomotive Pacific 241, tandis qu'un dernier groupe, conduit par Mlle Hubler, visitait le site urbain. En fin de matinée, la Municipalité offrait l'appéritif au Casino, où M. le syndic André Jaillet nous souhaitait une chaleureuse bienvenue et exposait les difficultés de sa commune aux prises avec une délicate restructuration industrielle. Un rayon de soleil aussi fugace qu'inattendu accompagna notre déplacement au chalet-restaurant du Mont-d'Orzeire, où chacun, à sa manière, put faire honneur aux talents du cuisinier. Félicitant au passage M. Albert Schwab-Courvoisier de ses cinquante ans de sociétariat, votre président attribuait à Me Pierre-André Bovard, de Morges, le Prix Jean Thorens d'histoire (cf. *infra*, p. 267 s.).

Après le café, M. Roland Brouze évoquait au cinéma de Vallorbe l'incendie de 1883, illustrant son propos de témoignages photographiques contemporains, alors que M. Jean-Pierre Chuard disséquait les retombées politiques et constitutionnelles de ce drame, relevant que la dure bataille engagée par l'opposition libérale contre la majorité radicale provoqua deux ans plus tard l'adoption d'une nouvelle constitution sous le régime de laquelle le peuple vaudois vit encore.

Au retour, la Société marquait son passage à Bretonnières, où M. Wilfried Roth, syndic, offrait le verre de l'amitié alors que M. Jean Bettems

évoquait les restaurations successives de l'église. En prélude à l'inauguration des nouvelles orgues, M. Michel Jordan, organiste à Romainmôtier, exécutait de manière impromptue une suite de danses de la Renaissance et M. Berthold Conod, président de l'Association pour la restauration des orgues de Bretonnières, nous faisait admirer deux chandeliers et un calice de la première moitié du XVe siècle.

Le *10 novembre* suivant, nous nous retrouvions, comme d'habitude en pareille saison, en la salle du Conseil communal à l'Hôtel de Ville de Lausanne. Me Pierre-André Bovard captivait les quelque 60 membres présents en brossant «La vie tumultueuse de Paul Maillefer, 1862-1929». Nul ne pouvait rêver cadre plus approprié pour évoquer la carrière politique et l'œuvre historique de Paul Maillefer. Tour à tour syndic de Lausanne, conseiller national et candidat malheureux au Conseil fédéral, il trouvait encore le loisir de lancer la *Revue historique vaudoise* en 1893, en compagnie d'Eugène Mottaz, avant de fonder, dix ans plus tard, la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie. Votre comité commémorait ainsi de digne manière le 80e anniversaire de notre Société. Auparavant, nous avions entendu M. Roger-Charles Logoz, professeur d'histoire au Gymnase, traiter avec verve et humour «Le chant dans la société d'étudiants au XIXe siècle».

Le comité avait promis de vous convier à une visite commentée d'exposition. C'était chose faite le soir du *25 novembre 1983* lorsque, sous la conduite de Mme Lucette Meyer, doyenne de l'Ecole normale, nous découvrions «Une école pour l'école: cent cinquante ans d'Ecole normale», au forum de l'Hôtel de Ville.

La première assemblée de l'an nouveau allait marquer une étape importante pour notre société. Réunis le *25 février 1984* en l'aula du Collège de l'Elysée à Lausanne, nous avions le plaisir d'accueillir le 1000e membre tant attendu: Mme Lucette Meyer, fleurie pour la circonstance et entourée de ses deux dauphins, MM. Raymond Liardet, pasteur à Assens, et Philippe Conod, étudiant en droit.

L'assemblée écouta ensuite deux exposés: M. le professeur Emile Buxcel présenta le démarrage industriel au Pays de Vaud, à l'aube du siècle passé, tout en portant quelques coups d'estoc à la vision trop bucolique d'un canton à la traîne du progrès technique. Posant la question fondamentale: «L'économie vaudoise de 1803 à 1850: échec ou débuts prometteurs?», notre conférencier marqua les étapes du développement et de la diversification de notre économie, qui ramèneront la population agricole à un taux inférieur à 20% vers 1950 et façonneront le visage du canton tel que nous le connaissons aujourd'hui.

Mlle Françoise Nicod, chargée de recherches au Fonds national de la recherche scientifique, développa ensuite l'une des conséquences sociales de cette mutation en analysant «L'émigration vaudoise outre-mer dans les années 1850». Délaissant le mirage américain et son cortège de misères, Mlle Nicod évoqua l'implantation de nos compatriotes à Sétif-Bouïra, en Algérie.

Le Cercle souffle fièrement cette année les 21 bougies de la maturité et a mis au programme les exposés suivants:

— le 10 mars 1983, M. Louis Bonnamour, conservateur du Musée Denon à Chalon-sur-Saône, a évoqué le «Dragage en archéologie: le cas de la Saône»;
— le 14 avril 1983, M. Michel Egloff, archéologue cantonal et professeur à l'Université de Neuchâtel, a décrit les «Fouilles archéologiques récentes dans le canton de Neuchâtel»;
— le 28 avril 1983, M. Pierre Leriche, chargé de recherches au CNRS à Paris, analysait «Fortifications et urbanisme dans l'Orient hellénistique: problèmes d'archéologie et d'histoire» (en collaboration avec la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne);
— le 6 mai 1983, M. Paolo Enrico Arias, professeur d'archéologie classique à l'Université de Pise, a décrit «Un chef-d'œuvre d'argenterie de la fin du IVe siècle avant J.-C.»;
— le 26 mai 1983, M. Emilian Popescu, professeur à l'Université de Bucarest, a présenté «Tropaeum Traiani, Histoire mouvementée du monument triomphal et de la ville de Trajan sur les rives du Danube»;
— le 2 juin 1983, M. Philippe Bridel, archéologue, revenait dans nos contrées et reprenait l'étude d'un monument célèbre: «Un témoin de l'architecture et de la politique impériales en pays helvète: le sanctuaire du Cigognier à Avenches»;
— le 1er décembre 1983, M. Jacques-Edouard Berger a fait revivre «Au carrefour des civilisations: le Fayoum»;
— le 15 décembre 1983, Mme Irène Aghion, conservateur du Cabinet des médailles de la Bibliothèque Nationale à Paris, a décrit «La collection du numismatique du Cabinet des médailles et antiques de la Bibliothèque Nationale de Paris»;
— le 9 février 1984, M. Bernard Boulimie, maître assistant d'archéologie à l'Université de Provence, a évoqué «L'oppidum de Saint-Blaise (Bouches-du-Rhône): état des recherches»;
— le 10 février 1984, M. Gérard Seiterle, conservateur au Musée des antiques de Bâle, a analysé «L'initiation des éphèbes: son reflet dans l'iconographie attique»;
— le 8 mars 1984, M. Jürg Rageth, archéologue, a décrit «Un site de l'Age du bronze dans les Grisons: le Padnal près de Savognin»;
— le 5 avril 1984, M. Jean-Paul Demoule, du Centre de recherches protohistoriques à Paris, a fait le point sur l'état des «Recherches archéologiques dans la vallée de l'Aisne (France)»;
— le 2 mai 1984, M. Jean Marcadé, professeur à la Sorbonne à Paris, transmettait son expérience de restauration des sculptures classiques dans son exposé intitulé «La partie et le tout»;
— le 10 mai 1984, Mme Gabrièle Demians d'Archimbaud, professeur à

l'Université de Provence, présentait «L'habitat rural médiéval de Rougiers (Var)».

Relations avec les autres sociétés

Votre comité s'est fait un point d'honneur de représenter la Société dans le plus grand nombre de manifestations où elle fut conviée. Ainsi à Romont, le 28 mai 1983, avec la Société d'histoire de la Suisse romande. Le 19 juin 1983, M. Henri Daenzer apportait en «schwyzertütsch» le salut de la «Vaudoise» aux membres de la Société d'histoire du canton de Berne réunis à Gindelwald, tandis que le 8 juillet 1983 M. Michel Steiner, trésorier, accompagnait votre président à l'assemblée ordinaire de l'Association du mandement de Bex pour suivre l'exposé captivant de M. Armand Veillon sur «Le passé d'Anzeinde».

Nous avons aussi entretenu d'excellentes relations avec l'Association du Vieux-Lausanne, dont le dynamique président, M. Sylvestre Vautier, nous a fait l'amitié de suivre notre assemblée à l'Hôtel de Ville le 10 novembre 1983. Le 24 juin de la même année, le Musée d'Orbe et l'Association Pro Urba nous conviaient au vernissage de l'exposition commémorative du 100e anniversaire de sa fondation, exposition consacrée aux photographies de l'Urbigène Samuel-W. Poget, tandis que le 27 août suivant nous nous retrouvions en compagnie de M. Jean-Pierre Chuard, vice-président, dans les forêts de l'Hongrin pour écouter M. Albert Hahling, conservateur du Musée du sel, détailler les tribulations du doyen des barrages-voûtes suisses, soit l'écluse de Joux-Verte, sur l'Eau-Froide, édifiée au XVIIe siècle. Au mois d'octobre de l'an passé, M. Michel Steiner répondait à l'invitation des responsables du Centre de documentation et de recherches Pestalozzi à Yverdon.

M. Héli Liard, président de l'Association pour la conservation du château d'Oron, nous a prié d'entrer dans le comité d'honneur présidé par M. Pierre Graber et institué à l'occasion du 50e anniversaire de la création de l'association. Nous avons été très sensible à cette marque d'estime qui rejaillit sur l'ensemble de la Société et félicitons M. Liard de l'ampleur du sauvetage entrepris sous sa présidence.

Nous avons aussi tenu à resserrer les liens qui nous unissent déjà aux musées locaux. Le comité a donc organisé une rencontre des responsables au Musée suisse de la photographie à Vevey, le 26 novembre 1983. Vingt-cinq conservateurs, venus tant du Nord vaudois que du Pays-d'Enhaut, suivirent les commentaires de M. Claude-Henri Forney, conservateur, avant d'approfondir quelques aspects du thème de réflexions choisi: «Musées locaux et relations publiques». Certes, chaque conservateur de «milice» aimerait accueillir devant ses collections un public toujours plus nombreux, mais les obstacles à franchir sont pour le moins à la hauteur des espérances. Certains appellent de leurs vœux la création d'un organe central de coordination, alors que d'autres expriment des besoins de for-

mation. Votre comité s'est encore penché à deux reprises sur cette épineuse question, tout en jouant son rôle d'animateur de rencontres, respectant ainsi l'autonomie et les initiatives de chacun.

Décès

Nous avons eu cette année le regret de perdre 23 de nos membres. Nous garderons le souvenir de: Mme Jacqueline Augsburger, à Lausanne; M. André Boinnard, à Aigle; M. Paul Bonard, à Apples; M. William Bryher, à La Tour-de-Peilz; Mme Madeline Chuard, à Corcelles-près-Payerne; M. Berthold Conod, à Bretonnières; M. Bernard Cuénod, à Lausanne; M. Paul Dumas, à Lausanne; M. Jacques Genton, à Suchy; M. Pierre-Louis Gesseney, à Prilly; M. Paul Guye, à Lausanne; M. Robert Meyer, à Sion; M. Fédia Müller, à Vevey; M. Jean-Louis Nicod, à Lausanne; M. Paul Rossel, à La Tour-de-Peilz; M. Gustave Ravussin, à Lausanne; M. Jules Reymond, à Denges; Mme Fanny Rochat, à Cossonay; Mlle Germaine Rouge, à Lausanne; M. William Rusterholz, à Pully; M. Georges Schneider, à Moudon; M. Daniel Vermeil, à La Tour-de-Peilz; Mme Catherine Witham, à Lutry.

Effectifs de la Société

Plusieurs campagnes de recrutement, élaborées dès l'an passé, ont été menées à chef. En automne 1983, diacres et pasteurs de l'Eglise réformée répondaient «présent» dans une proportion réjouissante. Dès janvier 1984, MM. les conseillers d'Etat, MM. et Mmes les députés, MM. les préfets, relayés par les enseignants primaires et primaires-supérieurs, concrétisaient notre «bond en avant» pour accueillir le 1000e membre. Nous avons orienté dès le mois de mars notre prospection vers les enseignants à la retraite. Dans l'ensemble, et sans entrer dans les détails de la statistique, le comité a été largement récompensé de ses efforts, puisque, depuis l'assemblée générale de mai 1983, nous avons reçu 231 membres nouveaux.

L'effectif de la Société peut donc s'établir comme suit:

membres d'honneur:	6
membres à vie:	69
membres abonnés:	786
membres non abonnés:	254
membres étudiants:	33

54 abonnés reçoivent la *Revue historique vaudoise* en Suisse et 17 à l'étranger.

13 démissions et 23 décès amènent nos effectifs à 1149 membres.

Il va sans dire que le recrutement individuel parmi vos connaissances et amis continue et que nous ne négligerons aucune occasion de mieux

faire connaître et apprécier l'activité de la «Vaudoise». Dans cet esprit, le comité a systématiquement informé la presse de nos assemblées. Si M. Jean-Pierre Chuard, vice-président, relate fidèlement nos conférences pour *24 Heures*, le trésorier et votre serviteur se sont essayés au journalisme dans les colonnes de la *Nouvelle Revue* et de la *Gazette*. Nous n'avons pas manqué d'avertir les journaux de Morges et de Vallorbe, qui ont abondamment présenté et commenté la remise du Prix Jean Thorens d'histoire à Me Bovard. La *Feuille d'Avis de Vevey* et *24 Heures* ont donné un compte rendu circonstancié de la rencontre des responsables de musées locaux. Aujourd'hui même, M. Daniel Aubert annonce notre assemblée générale dans *Le Crieur* de Cheseaux.

Activités futures

La sortie d'été est fixée au samedi 8 septembre 1984 à Château-d'Œx. Nous réunirons à nouveau cet automne les responsables de musées locaux et organiserons conférences et visites d'expositions — dont la prochaine est d'ores et déjà fixée au mardi 5 juin prochain à l'Ancien-Evêché.

L'entretien de la flamme généalogique reste au centre de nos préoccupations. Nous espérons faire imprimer un volume de généalogies vaudoises et n'attendons que le verdict de l'imprimeur. Nous continuerons à soutenir la parution et la diffusion d'ouvrages de valeur et de monographies, en vous transmettant les bulletins de souscription.

Nous avons profité de l'admission du 1000e membre pour gratifier toute personne reçue à la même séance de l'ouvrage d'Henri Perrochon: *Portraits et silhouettes du passé vaudois*. Les nombreuses lettres de remerciement ont montré que ce geste a été vivement apprécié. L'hiver dernier, nous avons organisé une vente d'ouvrages édités par la «Vaudoise». Vous avez été légion à répondre favorablement à cette offre. Aussi récidiverons-nous l'an prochain en vous proposant les *Recueils de Généalogies vaudoises*, dont nous sommes dépositaires.

Enfin, qu'il me soit permis de remercier tous ceux qui, par leurs conseils ou leur appui, ont permis au président de mener à bien les tâches qu'il s'était assignées. La «Vaudoise» a toujours pu compter notamment sur l'appui des Archives cantonales et sur son directeur, M. Jean-Pierre Chapuisat, dont la compréhension et la bienveillante attention nous ont beaucoup aidés.

Que ce faisceau de sympathies se maintienne et votre président pourra aborder la seconde année de son mandat avec sérénité.

Le Président:
ROBERT PICTET

Lausanne, avril 1984

Nouveaux membres

Séance du 30 avril 1983

M. Edmond Aubert, Cheseaux-Noréaz,
M. Clovis Barman, Monthey,
M. Pierre-André Bichsel, Bretigny-sur-Morrens,
Mme Anne Bornand, Pully,
M. Michel Campiche, Lausanne,
Mme Nicole Choquard, Lausanne,
M. Bernard Courvoisier, Lausanne,
Mme Anne Eggimann-Besançon, Lausanne,
M. Francis Favre, Yverdon,
Mme Jeanne Golay, Ecoteaux,
M. Hifi Belkacem, Sullens,
Mme Anne Klunge, Lausanne,
M. Bernard Lescaze, Genève,
Mlle Lucie Martin, Sainte-Croix,
M. Philippe Martin, Lausanne,
M. Pierre Martin, Avenches,
Mme Christiane Matthys, Vallorbe,
M. François Oyex, Moudon,
M. Jean Perrin, Lausanne,
M. Félix Reichlen, Vevey,
Mme Martine Ruchti-Chevalley, Epalinges,
M. J.-M. Rydlo, Chavannes-près-Renens,
Mme Danièle Widder-Bissonnier, Corsier/Vevey,
Mme Henri Trabaud, Prilly.

Séance du 3 septembre 1983

M. André Bertholet, Villeneuve,
Mme Lydia Balteschwiler, La Tour-de-Peilz,
Mlle Claude Borgeaud, Lausanne,
Mme Micheline Colson, Longirod,
Mme Rosa-Théa Creton, Morges,
Mme Micheline Daenzer, Yverdon-les-Bains,
M. Jean-Michel Delacretaz, Lausanne,
Mlle Edith Frosio, Lausanne,
Mme Georgette Huguenin, La Tour-de-Peilz,
Mlle Madeleine Jaccard, Lausanne,
M. Daniel Kohler, Echandens,
M. Denis Maillefer, Ballaigues,
Centre de documentation des écoles du Mont-sur-Lausanne,
Mlle Ariane Mirabdolbaghi, Lausanne,
M. André Guex-Joris, Morges,
M. Pierre-André Nobs, Pully,

M. Olivier Pichard, Renens,
M. Jean-Claude Piguet, Sainte-Croix,
Mme Susanne Pilet, Pully,
Mlle Christiane Ravay, Renens,
Mme Viviane Schaefer, Préverenges,
M. A. Venditti, Le Lieu,
M. Laurent Wehrli, Clarens,
M. Pierre Wyrsch, Lausanne.

Séance du 10 novembre 1983

M. Pierre-André Ammeter, Champagne,
M. André Bardet, Lausanne,
M. Paul Bastian, Payerne,
M. Georges Besse, Lutry,
M. Gaston Blailé, Gland,
M. Pierre Blanc, Chavannes-près-Renens,
M. Pierre Campiche, Baulmes,
M. Henri Chabloz, Lausanne,
M. Jean-Daniel Chapuis, Lausanne,
M. Henry Chavannes, Granges-près-Marnand,
M. Berthold Conod, Bretonnières,
M. Jean-Claude Corthésy, Orbe,
M. René Epars, Saint-Livres,
M. François Forel, Chigny,
M. Eric Fuchs, Genève,
M. Jules-Louis Gachet, Morges,
M. Jean Goy, Pully,
M. Jean-Robert Gnaegi, Mont-sur-Rolle,
Mme Marie-Louise Guignard, Prilly,
Mme Françoise Henry, Genolier,
M. Arthur-Louis Hofer, Vaulion,
M. Ernest-A. Jordan, Pully,
Mme Heidi Laurent, Chavannes-près-Renens,
M. Germain Nicole, Chailly-sur-Clarens,
M. Jean-Pierre Nicollier, Mézières/VD,
M. David-Charles Pitt, La Cure,
Mme Eugénie Rapaz, Lausanne,
M. Bernard Reymond, Pully,
Mlle Danièle Rigo, Lausanne,
M. Henri Rochat, Morges,
M. Jean-Jacques Rosset, Moudon,
M. Jean-Michel Sordet, La Sarraz,
Mme Marianne Strahm, Lausanne,
M. Claude Vallotton, Lausanne,
M. Paul Vionnet, Morges,
M. Gaston Wagner, Montreux.

Séance du 25 février 1984

M. Pierre Aguet, Vevey,
M. Henri Amiguet, Lutry,
Association pour la restauration du château de Chillon, Lausanne,
M. Pierre-Louis Bornet, Romanel-sur-Lausanne,
M. Ernest Badertscher, Orbe,
Mme Malou Balsetra, Crans,
Mlle Elisabeth Barraud, Vulliens,
M. Pierre Baudraz, Lausanne,
M. Jean Bavaud, Echallens,
Mlle Anne Béraneck, Payerne,
Mlle Catherine Béraneck, Payerne,
Mme Françoise Blardone, Lausanne,
Mlle Michèle Bodenmann, La Tour-de-Peilz,
Mme Madi Bourara, La Tour-de-Peilz,
M. Roland Brouze, Vallorbe,
M. Pierre Canova, Pully,
M. Olivier Caverzasio, Yverdon-les-Bains,
M. Jacques Chabanel, Eclépens,

Mlle Catherine Chablaix, Lausanne,
M. Robert Chanson, Moiry,
M. Jacques-David Chausson, Blonay,
M. Pierre Chauvy, Cronay,
Mme Janou Coderey, Lutry,
Collège secondaire de Bex,
Collège secondaire de Moudon,
Commune de Pailly,
M. Philippe Conod, La Russille (Les Clées),
Mlle Lucienne Cuendet, Sainte-Croix,
M. Roland Curchod, Lausanne,
M. Alain Curtet, Echichens,
M. Daniel Despland, Lausanne,
Direction des écoles, Corsier,
Direction des écoles, Ecublens,
M. Bernard Ducret, Saint-Oyens,
M. Jean-Jacques Dufour, Rolle,
M. Raymond Durussel, Ballaigues,
Ecole primaire de Moudon,
Mme Marcelle Esseiva, Lausanne,
Mme Annie Flückiger, Chapelle-sur-Moudon,
M. Willy Freymond, Neyruz-sur-Moudon,
M. François Geyer, Lausanne,
M. Alain Gilliéron, Prilly,
Mme Patricia Gilliéron, Epalinges,
Mme Michèle Girod, Villard-sur-Chamby,
Mme Rosemarie Godi, Prilly,
Mme Claudine Goetschin, Bex,
Mme Madeleine Grandchamp, Blonay,
M. Samuel Groux, Bioley-Magnoux,
Mme Anne-Marie Guidoux, Chamblon,
M. Jean-Claude Guillaume, Moudon,
Mme Eliane Guiraud, Lausanne,
M. Jean-Marc Haeberli, Lutry,
M. Robert Herren, Veytaux,
Mme Lise Huck, Blonay,
Mlle Véronique Hurni, Blonay,
Mme Christiane Jaquet-Berger, Lausanne,
Mme Fabienne Jaquier, Renens,
M. Pierre-Olivier Jaunin, Lausanne,
Mme Adeline Jeanneret, Epalinges,
Mme Jannine Juvet, La Tour-de-Peilz,
M. Robert Juvet, La Tour-de-Peilz,
Mme Sylviane Klein, Montpreveyres,
M. Jean-Pierre Krummenacher, Berolle,
Mme Janine Kulling, Cully,
M. Raymond Liardet, Assens,
M. Roland Liechti, Orny,
Mme Arlette Lugrin, Eclépens,
M. Marcel Maillard, Prilly,
M. Claude-André Mani, Payerne,
Mlle Françoise Maury, Coinsins,
M. André van der Mensbrugghe, Ballaigues,
M. Roger Messieux, Payerne,
Mme Lucette-Minon Meyer, Lausanne,
Mme Yvette Meylan, Gingins,
M. Henri Monod, Prilly,
M. Henri Moreillon, Pully,
Mlle Josiane Moret, Lausanne,
M. Gérald Morier-Genoud, Vulliens,
Mme Georgette Mottier, Vers-l'Eglise,
M. André Müller, Prilly,
M. Eric Müller, Cremières,
M. Jean-Marc Narbel, Clarens,
M. Frédy Nicod, Froideville,
Mlle Jacqueline Nicolet, Vevey,
Mme Béatrice Olfors, Coinsins,
M. Maurice Parmelin, Bursins,

M. Pierre Payot, Lausanne,
M. Daniel Pradervand, Henniez,
Mlle Sonia Pradervand, Perroy,
M. Philippe Pellet, Préverenges,
Mme Pascale Perrin, Blonay,
M. Eric Peter, Aubonne,
Préfecture de Lavaux, Cully,
M. René-Charles Reymond, Denges,
M. Jean Rochat, Le Sentier,
M. Jean-Claude Rochat, Lausanne,
Mlle Isabelle Roland, Vufflens-la-Ville,
M. Robert Sauty, Denens,
M. André Schmutz, La Tour-de-Peilz,
M. Charles Schüpbach, Colombier-sur-Morges,
Mlle Cornelia Seeger, Lausanne,
Mme Monique Studer, Lausanne,
M. Jean-Luc Tappy-Duvoisin, Peney-le-Jorat,
Mme Lucette Tarin, Vevey,
M. Alec Thomas, Grens/Nyon,
M. Robert Vaucher, Yvonand,
Mme Pierrette Volet, Lausanne,
Mme Liliane Vonnez, Fey,
M. Jean-Rodolphe Willi, Corcelles-près-Payerne,
Zone pilote de Rolle.

Compte de pertes et profits 1983

Pertes et profits		*Recettes*	*Dépenses*
Cotisations des membres		23 545.10	
Dons en faveur SVHA		729.90	
Versements des abonnés *RHV*		2 717.—	
Vente du stock		1 489.50	
Publicité		1 800.—	
Intérêts UBS et CFV		2 354.70	
Participation Etat de Vaud:			
— subvention pour échanges *RHV*	4 000.—		
— don en faveur SHVA	1 000.—	5 000.—	
Prélèvement du fonds des illustrations		1 805.—	
Revue historique vaudoise:			
— frais d'impression:	30 182.—		
— adressages et expéditions	1 624.—		
— indemnité rédactrice	500.—		
— solde fact. IRL de 1982	1 515.—		33 821.—
Frais généraux et secrétariat			6 461.25
Frais de séances			985.95
Solde pour balance (perte)		1 827.—	
		41 268.20	41 268.20

Bilan au 31 décembre 1983

		Actif	*Passif*
Compte de chèque postal		6 878.63	
UBS, compte de dépôt		9 750.65	
CFV, livret d'épargne		41 225.20	
Titres		5 000.—	
Impôt anticipé		1 463.60	
Compte débiteurs		2 366.—	
Fonds des éditions			13 461.80
Fonds des tables			15 000.—
Fonds des illustrations	7 170.—		
— dons des membres	140.—		
— don de la rédactrice	500.—		
	7 810.—		
— prélèvement	1 805.—		6 005.—
Fonds Thorens	7 410.—		
— attribution du prix	— 500.—		
— frais pour diplôme	— 266.—		
	6 644.—		
— intérêt forfaitaire	400.—		7 044.—
Capital au 1.1.1983	23 224.83		
— membres à vie	1 310.—		
— don SVG	2 465.45		
	27 000.28		
— perte exercice 1983	1 827.—		25 173.28
		66 684.08	66 684.08

Lausanne, mars 1984

Remise du Prix Jean Thorens d'histoire à Me Pierre-André Bovard, le 3 septembre 1983, à Vallorbe

Mesdames,
Mesdemoiselles,
Messieurs,

Tous les deux ans, le comité de la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie décerne le Prix Jean Thorens d'histoire à un lauréat de son choix et, à l'occasion de cette troisième édition, il nous paraît opportun de rappeler la genèse de cette manifestation, comme de brosser à grands traits un rapide portrait de son instigateur.

Né à Sainte-Croix en 1892 d'une famille d'industriels, Jean Thorens poursuit la voie tracée par son père: directeur des Etablissements Paillard à Sainte-Croix et Yverdon, il consacre sa vie extra-professionnelle à la politique locale et soutient activement les associations caritatives. Président du Conseil communal, membre du Conseil de paroisse et du Conseil de fondation de l'hôpital de Sainte-Croix, il anime de surcroît plusieurs sociétés philanthropiques ou culturelles.

A son décès survenu en 1975, la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie reçoit un legs d'une valeur de 10 000 francs, dont le comité décide d'affecter le revenu à la création d'un prix qui, en hommage à ce généreux donateur, membre de la «Vaudoise», porte son nom.

«Le prix encourage un travail touchant à l'histoire vaudoise, effectué en dehors de l'Université et des instituts de recherche historique», qu'il s'agisse de recherches, collections de documents ou d'objets, films ou publications. Ce sont ainsi des «amateurs» — au sens le plus noble du terme — que la «Vaudoise» tient à honorer.

Institué en 1976, ce prix fut décerné une première fois en 1978 à M. Louis Polla pour ses deux livres sur Lausanne entre 1860 et 1910, avant de récompenser, voici deux ans, M. Fédia Müller pour l'ensemble de ses ouvrages et articles sur le passé veveysan.

Lausanne d'abord, Vevey ensuite, nous voici aujourd'hui à Morges, où votre comité à l'unanimité entend honorer les recherches d'un homme dont les ouvrages *Histoire animée des Morgiens, 1803-1970* (Morges, 1973), *La Côte au bon vieux temps, de Saint-Sulpice à Mies* (Lausanne, 1975) et *Le Gouvernement vaudois de 1803 à 1962, récit et portraits* (Morges, 1982) embrassent l'histoire morgienne et cantonale depuis l'Indépendance, et dont les qualités répondent aux critères cités plus haut.

J'ai nommé Me Pierre-André Bovard, avocat, que j'ai l'honneur et le plaisir de proclamer lauréat du Prix Jean-Thorens d'histoire 1983.

Me Bovard est un enfant de Morges, Morges qui a su engendrer depuis le début du XIXe siècle une lignée d'historiens de talent, tels Henri Monod, François et François-Alphonse Forel, Jules Béraneck ou Emile Küpfer, lignée à laquelle il convient d'ajouter dorénavant notre lauréat, car l'*Histoire animée des Morgiens* n'est pas la moindre des contributions à l'étude du passé de la cité.

Gradué de l'Université de Lausanne, Dr en droit, Me Bovard pratique dans sa ville natale la profession d'avocat. Spécialiste du droit en matière de police des constructions, il a publié plusieurs ouvrages dont les rééditions successives confirment l'autorité en la matière. Tourné vers ses concitoyens, il participe durant douze ans à la vie politique morgienne comme membre des autorités communales.

Son premier ouvrage historique, l'*Histoire animée des Morgiens*, remporte d'emblée un vif succès. Esprit profondément attaché à la compréhension du monde qui l'entoure, soucieux de transmettre l'évocation d'un passé aussi récent que fragile, notre lauréat brosse un tableau panoramique de cette ville, longtemps chef-lieu campagnard et foyer culturel. Dans un volume richement illustré, au travers de chapitres concis, il décrit le territoire communal avant d'embrasser les activités économiques, le jaillissement artistique, les mouvements religieux ou les péripéties politiques.

Véritables «Scènes de la vie de province», voici que ressuscitent sous la plume alerte de l'écrivain comme sous le regard perçant de l'ethnologue les habitudes de nos aïeux: engageons-nous dans la Grand-Rue, vers 1910, «C'est un marché de blé, d'avoine, d'orge et d'autres céréales. L'homme y règne en maître, la ménagère ne s'y aventure guère.» Faites encore quelques pas, vous voici à la place de l'Hôtel-de-Ville, un dimanche matin de printemps. C'est le «molard», où le maître engage son personnel saisonnier. «On discute, on se lâche, on se reprend. Le contrat conclu, balluchons, faux et râteaux s'entassent sur les chars; on boit un dernier coup et fouette cocher, en direction de la ferme.»

Au fil des pages, voici quelques portraits finement ciselés émergeant de péripéties savoureuses.

Juriste expérimenté, Me Bovard est aussi méticuleux qu'exhaustif: s'il sait ménager ses effets, il fixe pareillement de précieux jalons et ce livre, écrit pour notre agrément, prend valeur d'ouvrage de référence.

De Morges, notre lauréat porte son regard vers Mies et Saint-Sulpice. Son second volume, *La Côte au bon vieux temps*, écrit en collaboration avec Jacques Buvelot, nous incite à le suivre. Laissons-nous guider au pays de nos grands-parents et parcourons, par le truchement de la photographie, ces bourgades encore blotties au creux de leurs vignobles. Que de nostalgie au vu de cet enfant en costume de marin qui pose fièrement dans le parc de l'Indépendance devant le kiosque à musique! A Saint-Sulpice, c'est

sous le reflet protecteur de l'abbaye que les pêcheurs, au-dessus des roseaux, font sécher leurs filets. Heureux temps, où le calme le dispute encore à la poésie des lieux.

Par contraste, son troisième ouvrage, paru l'an dernier, nous emmène en un monde plus tumultueux. *Le Gouvernement vaudois de 1803 à 1962* retrace l'histoire animée des Vaudois au travers — si j'ose dire — des 125 conseillers d'Etat qui se succédèrent au château Saint-Maire depuis l'Indépendance. Surgiront tour à tour sous nos yeux Henri Monod et Jules Muret, les Morgiens des heures graves, puis Henri Druey, notre révolutionnaire à la vaudoise, dont le parti assurera au canton plus de cent ans de stabilité politique. Voici Louis-Henri Delarageaz aux prises avec les compagnies ferroviaires. Victor et Eugène Ruffy, sans oublier Louis Ruchonnet, fondateur de la *Nouvelle Revue*. Plus près de nous, Paul Chaudet, jeune encore, soutient le bras de fer des vignerons de Lavaux contre les autorités fédérales, tandis que Gabriel Despland mène un combat victorieux en faveur de l'égalité dans l'exercice des droits politiques.

Mais pour quelques figures de proue restées familières par une brillante carrière au Château, ou plus tard à la tête de la Confédération, que d'hommes de valeur restés dans l'ombre auxquels le livre de Me Bovard rend un hommage aussi mérité que nuancé.

La nouveauté de cet ouvrage — que l'on dévore comme un roman d'ailleurs, tant les faits présentés le sont avec clarté — consiste justement à arracher de l'oubli où elle s'enlisait l'œuvre de ces bergers sous la houlette desquels le peuple vaudois, tantôt docile, tantôt hostile, fut conduit par des sentiers tortueux de l'Indépendance aux portes de l'Exposition nationale. Il n'était que temps de rendre hommage à ces hommes intègres qui défendirent au plus près de leur conscience les intérêts du canton.

Parallèlement à l'ascension politique des conseillers d'Etat ou au décryptage de leur personnalité, Me Bovard peint en toile de fond une vaste fresque d'un siècle et demi de vie politique cantonale: de l'instauration de la démocratie à l'érosion de la toute-puissance radicale, en passant par les tribulations des élus socialistes ou libéraux, les péripéties et les rebondissements que nous rencontrons sont à la mesure de la complexité des protagonistes et des situations auxquelles ils furent confrontés.

Me Bovard est un homme modeste. Il se récrie au seul qualificatif d'historien. Son ouvrage fourmille pourtant de témoignages inédits et d'analyses subtiles, tandis que son récit et ses portraits sont frappés du sceau de l'intelligence et de la perspicacité. Orfèvre du langage, notre lauréat cisèle une prose délicate, élégante et raffinée, portée par le sens du trait et un humour corrosif.

*

* *

Le comité a examiné plusieurs candidatures, tant il est vrai que les hommes de talent ne sont pas rares dans le canton, mais l'énumération des qualités citées plus haut expliquent les raisons qui nous ont poussés à décerner le Prix Jean Thorens à Me Pierre-André Bovard. Puisse-t-il encourager notre lauréat — ou ses émules — à poursuivre dans une voie aussi prestigieuse afin de nous aider à mieux comprendre et connaître la richesse de notre passé.

Robert Pictet

Réponse du récipiendaire

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Pudique à l'excès, maître dans l'art de refouler ses sentiments, fussent-ils les plus louables, le Vaudois n'a jamais su ni aimé s'extérioriser en public, la chose est bien connue. Les Bovard étant Vaudois depuis quatre siècles, vous ne vous étonnerez donc pas que l'évocation de ma joie et de ma fierté reste contenue dans des limites étroites et que mon remerciement à la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie ne s'accompagne d'aucun geste, même discret, de la pochette jusqu'au coin de l'œil. Persuadé d'ailleurs que je ne vaincrais jamais cette timidité viscérale, j'avais dès l'abord prévu de tourner la difficulté; pour manifester à la donatrice ma très vive et sincère gratitude, comme pour masquer ma confusion devant les propos trop élogieux de M. le Président, j'avais pensé entretenir votre assemblée de l'homme étonnant qui fonda la SVHA le 3 décembre 1902, à l'Hôtel Continental de Lausanne, de celui qui fut tour à tour ou cumulativement professeur, municipal, historien, président du Grand Conseil, syndic de Lausanne, grand maître franc-maçon, président du Conseil national et presque conseiller fédéral, bref, de Paul Maillefer. La formule était séduisante: en rappelant les points forts de cette carrière exceptionnelle, j'aiderais votre auditoire à vaincre la torpeur de l'après-repas mieux qu'en lui découvrant les états d'âme d'un lauréat bisannuel. Malheureusement, c'est le sujet lui-même qui s'insurgea. De cette voix de stentor qui avait apostrophé les chefs socialistes sous la coupole du Bundeshaus, en 1922, Maillefer me rappela bientôt à l'ordre: «Il est déjà présomptueux de résumer ma vie en une heure. Auriez-vous l'outrecuidance de bâcler ma biographie en dix minutes?»

Il fallait se rendre à l'évidence et chercher le salut ailleurs. J'en trouvai la voie après une réflexion intense. Les gens me demandent souvent: «Avocat et historien, comment peut-on être l'un et l'autre à la fois?» (Sous-entendant: puisque la vérité est le souci cadet du premier, alors que le second ne vit que par elle et pour elle.) En répondant à cette question, il me parut que j'apporterais peut-être à votre journée déjà si riche en

découvertes quelques éléments originaux propres à me valoir votre bienveillante attention.

Contrairement à ce qu'imagine le bon public des films et de la télévision, ou même les habitués de l'aile ouest du Palais de Montbenon, l'avocat vaudois ne vit pas d'audiences correctionnelles ou criminelles, d'envolées lyriques, d'effets de manches et de passes d'armes avec le procureur général. Ce ne sont là que des moments brefs et rares de son existence. Le plus clair de ses heures laborieuses, le maître du barreau les consacre à écouter ses clients, à étudier leurs dossiers et à rédiger des pièces de procédure à l'intention des tribunaux. Comme il n'a aucun intérêt à ce que ses mandants perdent systématiquement leurs affaires, il n'attachera son nom à la défense d'une cause que s'il y voit des chances raisonnables de succès. Or, pour cela, il faut d'abord qu'il sache comment les choses se sont passées. C'est pourquoi le voici dès maintenant l'esprit fixé sur cet objectif prioritaire: établir l'*état de fait*. Plus tard, il appréciera, cherchera les textes applicables, et construira la démonstration juridique. Pour le moment, l'avocat pose des questions simples à son client, afin d'obtenir de lui des réponses aussi fermes que possible aux interrogations fondamentales: qui a fait quoi, où, quand, comment, pourquoi? La femme qui demande le divorce, l'artisan qui réclame le prix de son ouvrage, l'employé congédié sans motif valable, l'acheteur trompé sur la qualité de la marchandise, le voisin opposé à l'octroi d'un permis de construire, l'organisateur de spectacle tenu pour responsable d'un accident, bref, tous ceux qui le consultent pour qu'on leur rende justice, l'avocat les soumet à une interview rigoureuse, comportant dix, vingt, cent questions destinées à établir les faits en corrélation avec le litige.

Mais le fait à lui seul n'est pas tout. Il n'est même rien sans sa preuve. Car le juge ne croit personne sur sa bonne mine. Il exige qu'on le persuade, qu'on balaie son doute. L'avocat dira donc à son client: «Apportez-moi contrat, lettres, factures, photos.» Et il examinera tout à la loupe. Il requerra des offices les attestations voulues. Empêché d'interpeller lui-même les futurs témoins, il les fera sonder par son client ou par un enquêteur professionnel. Pour savoir le fait, toujours pour savoir le fait, ou, quand il le sait et qu'il est important, pour en vérifier l'exactitude.

Travail patient et minutieux, qui suppose une curiosité jamais satisfaite, travail parfois décourageant, tellement les gens sont peu observateurs et de mémoire courte, tellement ils écoutent mal, répondent à côté, ou inventent de toutes pièces pour dissimuler leur ignorance. Mais travail exaltant aussi, car il stimule les facultés intellectuelles et titille l'instinct de chasseur qui sommeille en tout homme. Et quelle satisfaction lorsque l'avocat parvient, à force de persévérance, à présenter au juge une relation claire, complète, cohérente (on serait tenté de dire: musicale, pour traduire le charme qu'elle doit exercer sur le magistrat)!

Il est inutile d'insister. L'analogie saute aux yeux. De l'avocat à l'historien le sujet change, mais l'objectif autant que la démarche restent identiques. Chez l'un et chez l'autre bouillonne la même passion de découvrir

l'événement et l'homme, puis d'en mettre au jour les ressorts. Et, à cette fin, chez l'un et chez l'autre se retrouve le même acharnement à se procurer des preuves solides, fureter, questionner, scruter, sonder les cœurs autant que les documents.

Les cœurs — et c'est par là que je terminerai, car *tempus irreparabile fugit*, comme disait mon bon maître — les cœurs, je crois que l'historien ne doit pas les oublier, s'il veut être lu ou écouté. Aujourd'hui plus encore qu'hier, le public dans sa généralité désire apprendre non seulement qui ont été les hommes du passé et ce qu'ils ont fait de grand ou de simplement durable; habitué par les médias à pénétrer jusque dans l'intimité des dieux et des déesses, le public attend qu'on lui dise encore comment ces hommes du passé ont vécu, et s'ils ont été heureux ou s'ils ont souffert (fût-ce de la goutte). Il faut donc que l'historien fasse véritablement revivre les acteurs d'autrefois, comme au théâtre ou au cinéma, que grâce à lui les cœurs depuis longtemps silencieux recommencent à battre. Alors, reconquis peu à peu, l'intérêt du public pour l'histoire du pays ira s'affermissant, alors les Vaudois continueront à s'affilier en rangs toujours plus serrés à notre association, dont le comité éprouvera tous les deux ans une peine accrue à distinguer, parmi la foule des auteurs méritants, un lauréat pour le Prix Jean Thorens.

Tels sont du moins les vœux sincères que je me sens pressé de formuler, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, au moment de vous réitérer l'expression de ma très vive reconnaissance pour le grand honneur dont vous me gratifiez.

P.-A. Bovard